

Le Crédit Agricole : l'impact positif est désormais intégré à son modèle de création de valeur



Eric CAMPOS,
Directeur RSE de
Crédit Agricole SA

Dès son origine, le Crédit Agricole fut la banque des économies rurales, la banque des agriculteurs, la banque du poumon économique de la France d'alors puis elle devint la Banque de la reconstruction à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. Le modèle du Crédit Agricole est coopératif par son statut mais il l'est aussi par sa culture entrepreneuriale et le sens des responsabilités qu'il génère et développe chez les femmes et les hommes qui servent ce modèle. **Plus grand groupe coopératif et mutualiste du monde, le Crédit Agricole fonde depuis l'origine son modèle de banque sur l'utilité à la société.** C'est le principe actif qui, pendant plus d'un siècle, a permis de transformer ses premières Caisses locales et rurales en une des toutes premières banques au monde, opérateur aux multiples métiers, présent dans cinquante pays et comptant 141 000 collaborateurs. Les valeurs historiques du Groupe Crédit Agricole sont la proximité, la responsabilité et la solidarité. Son identité et ses valeurs impliquent un comportement de chacun fondé sur une éthique irréprochable. Chaque entité du Groupe partage la conviction que ces valeurs sont facteurs de solidité et de développement. Avant même qu'elle devienne un objet législatif, **la Responsabilité sociétale et environnementale (RSE) est ainsi inscrite dans la raison d'être des Caisses Régionales depuis plus de cent-vingt ans et s'est diffusée sur l'ensemble des entités du Groupe Crédit Agricole** : être utile aux territoires d'implantation sous toutes les formes de l'utilité.

En 2019, le Groupe Crédit Agricole a réaffirmé sa mission de banque utile et universelle en adoptant une Raison d'Être : **« Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société »**. La mettre en pratique signifie accompagner tous et chacun dans la durée, dans le quotidien comme dans les projets à long terme. C'est à partir de la Raison d'Être que fut élaboré le nouveau Projet de Groupe. Ce Projet s'articule autour de trois dimensions. Une première appelée **« Projet Client »** s'appuie sur le modèle de banque universelle de proximité (« pour tous et sur tous les territoires ») et sur la diversité de ses expertises, avec pour objectif d'accompagner les clients dans la durée et de mieux répondre à leurs besoins et attentes. La seconde, dite **« Projet Humain »** renforce la responsabilité en proximité, pour offrir aux clients un accès permanent à un interlocuteur formé, autonome et agissant dans un cadre de délégation clair, avec pour moteur la confiance et l'engagement réciproque des collaborateurs et de l'entreprise. La troisième dimension, appelée **« Projet Sociétal »** marque la volonté du Groupe de s'engager au service d'un développement économique mieux partagé et de l'accompagnement dans la réussite de la transition énergétique de toutes ses clientèles.

Cette troisième dimension, sociétale, pose une borne historique dans l'histoire de l'engagement du Groupe Crédit Agricole. En insérant l'utilité à la société dans sa Raison d'Être, **le Groupe fait de l'impact positif à la société une dimension**

non seulement assumée mais intégrée dans son modèle de création de valeur. Cette décision forte s'inscrit dans un contexte d'une société qui fait face à des défis d'une ampleur inégalée dans l'histoire. Elle convoque notre responsabilité historique de financement et d'accompagnement économiques des populations et des territoires. **Cette troisième dimension se décline autour de deux défis majeurs de civilisation : accompagner nos clients dans la transition énergétique, d'une part, et se mobiliser pour le renforcement de la cohésion sociale et le développement économique pour tous, d'autre part.**

Accompagner nos clients dans la transition énergétique

Leader mondial dans la structuration des « Green Bonds », le Crédit Agricole a été précurseur du développement des énergies vertes. Le Crédit Agricole considère que, dans un contexte climatique problématique où la réduction de l'empreinte carbone est un objectif vital, **son rôle est de réduire sa propre empreinte carbone (scopes 1, 2 et 3) et d'accompagner tous ses clients,** particuliers, professionnels et entreprises, dans le renforcement de leur résilience et de leur capacité d'adaptation face aux effets du changement climatique. Soutenir tous nos clients dans leurs efforts d'adaptation aux effets du changement climatique représente une responsabilité majeure autant qu'un potentiel d'avenir. C'est une voie de création de valeur à même de concilier croissance, contribution et prise de responsabilité vis à vis de la société. **Nous sommes une banque inclusive :** le Crédit agricole est une banque universelle qui s'adresse à tous les segments du plus pauvre au plus fortuné de nos clients.

Pour le Crédit Agricole la mise en œuvre de ses engagements en tant qu'acteur de la transition énergétique s'inscrit dans sa stratégie climat. La stratégie Climat du groupe Crédit Agricole – publiée en juin 2019 – est alignée sur l'Accord de Paris et repose sur le scénario Développement durable (*Sustainable Development Scenario* – SDS) de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Le scénario Développement durable est « cohérent avec l'objectif de limiter la hausse de température à 1,8°C selon une probabilité de 66 % ou à 1,65°C selon une probabilité de 50 %, en respectant les objectifs liés à l'accès universel

à l'énergie et à un air propre ». Dans ce scénario, les émissions mondiales de CO₂ liées à l'énergie doivent atteindre leur maximum vers 2020, puis décroître de manière abrupte et durable.

L'adoption de notre Raison d'Être dans laquelle nous nous engageons, à même niveau, dans l'utilité aux clients et à la société a accéléré la prise en compte en profondeur, au cœur même de toutes les entités du Groupe, de l'impact social et environnemental de nos activités.

3 dimensions caractérisent l'engagement pour le climat du Crédit Agricole :

- **Gouvernance :** la stratégie climat est suivie et coordonnée par un Comité Groupe composé de 12 dirigeants de Caisses régionales et du Groupe Crédit Agricole SA. Il est éclairé par un comité scientifique de haut niveau et par un comité opérationnel de mise en œuvre de la stratégie climat.
- **Transparence :** le reporting climat respecte les recommandations de la TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosure). La stratégie climat repose sur la mise en place d'une boîte à outils comprenant une plateforme de reporting extra-financière innovante, des politiques sectorielles, une jurisprudence forgée à partir de la mise en œuvre opérationnelle de sa stratégie Climat, des scénarios climatiques exprimés en transparence, une note de transition pour les entreprises pour mieux accompagner la conversion de leurs modèles face aux défis énergétiques et climatiques.
- **Engagements concrets :** i) la fin du financement du charbon thermique dès 2030 dans les pays de l'OCDE, d'ici à 2040 dans le reste du monde, ii) la réallocation progressive des portefeuilles de financement et d'investissement vers la transition énergétique, en ligne avec le mix énergétique du scénario Développement durable de l'AIE, iii) l'arrêt du développement de relation avec des entreprises dont l'activité charbon thermique (extraction et production d'énergie à partir de charbon) représente plus de 25 % de leur chiffre d'affaires et iv) l'engagement de ne plus travailler avec les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités charbon thermique sur l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport).

Le Crédit Agricole joue également un rôle d'influence sur le tissu économique en France comme à l'international. Nous estimons que **la notation ESG permet de valoriser les entreprises performantes sur le plan extra-financier, c'est-à-dire dont l'activité va significativement dans le sens du développement durable et de la transition écologique et solidaire.** C'est en effet au travers de cette notation que les acteurs financiers peuvent influencer les dynamiques économiques. En s'engageant à noter 100% des Fonds sous gestion active selon les critères ESG, Amundi, filiale du Crédit Agricole et premier Gestionnaire d'Actifs non américain au monde, joue ainsi un rôle d'influenceur. L'analyse ESG est une démarche dont Amundi, investisseur responsable de premier plan, s'est saisi depuis plus d'une dizaine d'années avec des résultats particulièrement positifs. Les études menées montrent que l'investissement ESG est une source de surperformance sur le marché des actions, au point de devenir peu à peu l'un des critères de performance stratégiques sur la zone Euro. **L'intégration ESG permet de modeler les portefeuilles d'investissement** selon des critères de choix, voire d'exclusion, tout en ciblant des objectifs de performances financière et extra-financière plus élevés que l'indice de référence. Amundi a ainsi développé plusieurs axes prometteurs, notamment pour la performance sociale (par exemple : ratio d'équité, formation des équipes, parité femmes-hommes), et diffuse son expérience au sein du groupe Crédit Agricole.

La transition énergétique est pour la France et l'Europe un puissant moteur d'innovation et de croissance, si elle est engagée de façon suffisamment dynamique et menée sur un mode pionnier par les nations européennes. L'enjeu d'innovation dans les produits et les services est considérable tant au niveau de la recherche-développement qu'en matière de déploiement accéléré de solutions innovantes. La poursuite de l'effort national dans ce secteur positionnera la France sur une trajectoire de croissance verte

qui doit s'appuyer sur l'innovation. L'essentiel des politiques climatiques (notamment américaine, allemande, coréenne ou chinoise) va déjà dans ce sens. Confrontée aux enjeux de la lutte contre le changement climatique, **l'économie entre dans une phase de transition : transition énergétique, écologique mais aussi territoriale, sociale et comportementale.** Pendant cette phase transitoire, à la recherche de son évolution future, il est probable que ses mouvements soient épars, divergents entre les endroits du monde, les catégories de population, les cultures. Il serait alors vain de chercher un modèle unique. Guidé par ses valeurs historiques de solidarité et de proximité, le Crédit Agricole a la conviction qu'un accompagnement singularisé, adapté aux spécificités territoriales, pourra mieux prendre en compte l'éclatement des modes de vie et des modes de faire.

Cela induit **une société dans laquelle émergeront de nouvelles formes de coopérations.** Pour un acteur des territoires tel que Crédit Agricole, c'est bien l'action locale de proximité, certes solidaire mais surtout ouverte et créative qui pourra apporter ce facteur de résilience dont chacune, chacun et chaque entreprise aura besoin. L'alliance à une échelle locale entre les acteurs, les opérateurs, les représentations qu'elles soient privées, publiques ou civiles favorisera, notamment par le financement ou l'investissement, la prise en compte de projets, d'idées neuves qui, parce que leur nature ou leur terreau sera fragile du fait de leur différence, demandera de rassembler garanties, appuis et accompagnements partagés pour assurer leur émergence. Cette action locale en réponse à un défi global n'a de sens que si elle contribue à créer des emplois locaux, durables et accessibles dans les territoires. Cette orientation signifie promouvoir le développement économique par des solutions porteuses de renouveau énergétique, écologique et sociétal. C'est tout le sens que nous voulons donner à notre dynamique d'avenir portée par notre Projet sociétal. ■